Réunion du 16 septembre 2022

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Véronique HELLEUX, Maire.

<u>Présents</u>: Mme HELLEUX, M.LORMEAU, Mme RODRIGUEZ, MM.FLEURIEL, GARNIER, Mme PEZOT, MM.LAUNAY, MARTIN, Mme LUCAS.

<u>Excusés avec pouvoir</u>: M.POPRAWSKI a donné pouvoir à M.LORMEAU, M.LE DEAN a donné pouvoir à Mme HELLEUX.

Excusés: M.DUPONT, Mmes RICOUX, CHARLES, FLAIRE.

Mme PEZOT a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans observation.

Délibération pour la provision sur créances douteuses

La provision pour créances douteuses doit être inscrite en comptabilité lorsque le recouvrement de la créance est compromis, afin de donner une image fidèle de la situation financière de la commune. Pour cette année, une provision de 30 % des restes à recouvrer supérieur à 2 ans au 31/12/2021 doit être constituée, ce qui représente un montant de 1 883,34 €.

En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'arrêter une provision pour créances douteuses à hauteur de 30 % des restes à recouvrer supérieur à 2 ans au 31/12/2021 pour 1 883,34 €.

Bail pour l'installation d'une station radioélectrique

Madame le maire dit qu'un terrain situé route de Brethel (en face du cimetière) a été proposé à Bouygues Télécom pour l'implantation du pylône téléphonique et l'emplacement lui convient. Un contrat de bail doit être signé avec l'entreprise pour une durée de 12 ans. La redevance annuelle s'élève à 3 000 €uros. En délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame Le maire à signer le contrat de bail avec la société Bouygues Telecom dans lequel sont indiquées les conditions de cet accord.

Travaux d'effacement de réseaux « La Forge »: validation de l'avant-projet

La commune a missionné le Territoire d'Energie Orne pour le projet d'effacement des réseaux (électriques, télécommunications et éclairage public) au lieu-dit La Forge. Avant d'engager une étude définitive auprès de l'entreprise attributaire, un avant-projet sommaire a été réalisé afin de préciser les coûts estimatifs du projet. Ils se décomposent de la sorte :

| | Effacement des réseaux | Génie civil réseaux | Génie civil d'éclairage |
|--------------------|------------------------|---------------------|-------------------------|
| | électriques | téléphoniques | public |
| Coût total (€ TTC) | 173 846,00 | 43 750,00 | 23 750,00 |
| Part communale | 0 | 43 750,00 | 23 750,00 |

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal décident à l'unanimité d'approuver cet avant-projet sommaire.

Location de la salle des fêtes : révision du montant des arrhes

Ce sujet est reporté à la prochaine réunion.

Divers

- Un voisin de la salle des fêtes se plaint du bruit lorsqu'elle est louée; un devis pour l'installation d'un limiteur de niveau sonore a été demandé. Le coût est de 5 750 €. Un 2ème devis devra être établi.
- Le point d'indice a augmenté au 1^{er} juillet 2022 ; l'incidence sur le budget est de 10 000 € par an
- Nathalie GOULET, sénatrice de l'Orne, a rendu visite aux élus mercredi dernier

- La naturopathe ne viendra pas tout de suite à la maison médicale. Une podologue est intéressée et s'installera prochainement.
- Des travaux d'assainissement vont avoir lieu route de Paris (de l'entrée d'Aube côté L'Aigle jusqu'à la coiffeuse), rue du Plant de la Forge et rue de la Fourlière. Les habitants concernés par ces travaux seront invités à une réunion publique afin de leur présenter le planning.

Tour de table

> Monsieur Lormeau

- L'éclairage public a été remis en route : pour réaliser des économies d'énergie et pour lutter contre la pollution lumineuse, les candélabres s'allumeront à 6h30 et s'éteindront à 22h00
- La place de la salle des fêtes restera allumée toute la nuit le samedis soir
- Le pignon du musée Ségur a été restauré
- Local jeunes : l'électricité a été réhabilitée. Les fenêtres et les portes vont être changées prochainement
- La réhabilitation des passerelles a commencé
- Les travaux de mise en sécurité de la cheminée de la forge devraient avoir lieu fin septembre
- La stérilisation des chats errants coûterait 50 € par animal à la commune
- Dans la cadre « Une vie, un arbre » il reste 24 arbres à planter sur le chemin piétonnier route de Brethel. Le conseil est d'accord pour les acheter cette année afin d'équilibrer la pousse
- Le responsable technique souhaiterait organiser un « troc plantes » à l'automne. Réfléchir à l'organisation.

➤ Madame Rodriguez

- Les nouveaux arrivants seront accueillis à la mairie samedi matin
- Les journées du patrimoine auront lieu ce weekend et un goûter conté aura lieu samedi après midi dans le jardin du musée Ségur
- Des devis de menus vont être demandés pour le repas des seniors

➤ Monsieur Fleuriel

- Un administré domicilié rue du Souchet demande si le trottoir devant chez lui peut être abaissé afin qu'il puisse garer sa voiture. Réponse : à voir avec la CDC qui a la compétence voirie

➤ Monsieur Garnier

- Beaucoup de ragondins se promènent le long de la rivière abiment les berges.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.